

**ACADEMIE DE GRENOBLE**

**ETABLISSEMENT COLLEGE ARTHUR RIMBAUD**

**ST JULIEN EN GENEVOIS**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2019/2020**

**Numéro de séance : 2**

**Date de convocation : 17 octobre 2019**

**Présidence de : M. LAMBERT**

**Quorum : 31**

**Nombre des présents : 21**

**Nombre d'absents excusés : 5**

**Ordre du jour :**

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019  
Approbation de l'ordre du jour

**1- Installations**

- 1.1 Du Conseil d'Administration
- 1.2 De la Commission Permanente
- 1.3 De la Commission Educative et du Conseil de Discipline
- 1.4 De la Commission Hygiène et Sécurité
- 1.5 Du CESC
- 1.6 Du Conseil Pédagogique

**2- Organisation Pédagogique**

- 2.1 Dispositif devoirs faits
- 2.2 Programme d'actions
- 2.3 Point sur la Vie Scolaire

**3 – Modification du règlement intérieur (voir document joint)**

**4 - Organisation Administrative**

- 4.1 – Contrats et Conventions

**5 - Organisation Financière**

- 5.1 Délégation de compétence au Chef d'Etablissement
- 5.2 DBM
- 5.3 Sortie scolaire

**6 – Point sur le fonctionnement :**

- 6.1 Exercices de sécurité
- 6.2 Climat scolaire

**7 - Questions Diverses**

Décision  
Avis  
Vote  
Extrait  
Motion

page

Numéro  
d'acte

Pièces jointes

désignation

N°

**Signatures**

**Le Président**

**B. LAMBERT**

**Le Secrétaire**



**Ouverture de séance et généralités**

Le quorum étant atteint, Monsieur Lambert, Principal, ouvre la séance du Conseil d'administration.

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019 approuvé à l'unanimité**

[Une remarque concernant les votes est formulée par Mme Pernet ; nous procéderons à la modification dans Dem'act](#)

**1- Installations****1.1 – Du Conseil d'Administration****1.2 – De la Commission Permanente**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Membres titulaires. Représentants des Personnels enseignants

- Mme COURTANT
- Mme BURNET
- Mme PRIVAS

. Représentants des Personnels non enseignants

- M. POIDEVIN

. Représentants des Parents d'Elèves

- Mme GESINA
- M. ROUSSET
- Mme VENON

. Représentants des élèves

- Mlle COCOLLOS Lesly

Membres suppléants

- Mme PETITJEAN
- M. RAFFIN
- Mme CARLI

- Mme COVAS

- Mme GRANDJON-NAVILLE
- Mme FESCHET
- M. LACAS

- M. CHABALY Wassim

**1.3 – De la Commission Educative et du Conseil de Discipline**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

Membres titulaires. Représentants des Personnels enseignants

- Mme THOMAS
- Mme PRIVAS
- Mme LANG
- Mme DELAMEILLIEURE

. Représentants des Personnels non enseignants

- M. POIDEVIN

. Représentants des Parents d'Elèves

- Mme GRANDJON-NAVILLE
- Mme FESCHET
- Mme DELORME

. Représentants des élèves

- M. CHABALY Wassim
- Mlle COCOLLOS Lesly

Membres suppléants

- Mme THEPOT
- Mme PETITJEAN
- M. HEDE
- M. RIPPLER

- Mme COVAS

- Mme DE PINHO
- Mme PITTET
- Mme MASSEBEUF

- Mlle CHABALY Aya
- M. REAL Ronan

**1.4 – De la Commission Hygiène et Sécurité**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

M. MONTEIL, Conseiller Départemental

Membres titulairesReprésentants des Personnels enseignants

- Mme BURNET
- Mme PASQUALONE

. Représentants des Personnels non enseignants

- Mme FAUVERGUE

. Représentants des Parents d'Elèves

- Mme FESCHET
- Mme MASSEBEUF

Membres suppléants

- Mme THEPOT
- M. HEDE

- Mme COVAS

- Mme COLLET
- Mme DELORME

. Représentants des élèves

- M. RAMA Lindrit
- M. CHABALY Wassim

- M. BELLUART Imran
- Mlle CHABALY Aya

1.5 – **Du CESC**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

**Membres titulaires**

. Représentants des Personnels enseignants

- Mme PASQUALONE
- Mme DELAMEILLIEURE

. Représentants des Personnels non enseignants

- Mme FAUVERGUE
- M. POIDEVIN

. Représentants des Parents d'Elèves

- Mme DE PINHO
- Mme FESCHET
- Mme DELORME

. Représentants des Elèves

- Mlle FESCHET Maelys

**Membres suppléants**

- Mme THEPOT
- M. HEDE

- Mme COVAS

- Mme ROUSSET
- Mme GESINA
- Mme MASSEBEUF

- Mlle CISERON Estelle

1.6 – **Du Conseil Pédagogique**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

Mme BURNET, Coordinatrice de SEGPA

Représentants des Personnels enseignants : Coordinateurs de disciplines

Mme ANDRE

M. CONVERS

Mme BURNET

Mme D'EREDITA

Mme DEREMETZ

M. DI MEGLIO

Mme ESTRAMPES

Mmes FESQUET/NOUGIER

Mme FREMONT/M. RUBIN

Mme JEUNOT

Mme LESIEUR

Mme MARTINEZ

Mme PURNAMA

Mmes THEPOT/PRIVAS

**2- Organisation Pédagogique**

**2.1 Dispositif « Devoirs Faits »:**

Le dispositif Devoirs faits a été mis en place à partir de la semaine du 30 septembre.

Chaque classe bénéficie d'une heure par semaine sur la pause méridienne. Chaque groupe d'élèves est encadré par deux enseignants volontaires, un à dominante scientifique, un à dominante littéraire. Une quinzaine de professeurs se sont portés volontaires, ce qui permet d'avoir des enseignants disponibles lorsqu'un des responsables de la séance du jour est absent.

Pour chaque jour de la semaine avec pause méridienne, il y a deux groupes de Devoirs faits, encadrés par deux enseignants (soit 4 enseignants par séance au total).

Les professeurs principaux, après concertation avec l'équipe pédagogique, ont désignés les élèves qui semblaient en avoir le plus besoin. Les familles ont été prévenues via le carnet de liaison. Si les parents souhaitent désinscrire leur enfant, ils doivent le formuler par écrit, sinon l'enfant est inscrit d'office. En cas d'absence, l'élève est porté absent comme pour n'importe quel autre cours.

Ont été proposés 130 élèves au total, tous niveaux confondus. Certains élèves ont été désinscrits, d'autres ont été rajoutés à la demande des parents (notamment, suite aux premières réunions parents-professeurs). Sont actuellement inscrits 142 élèves. A ces élèves inscrits d'office, peuvent se rajouter des élèves volontaires qui viennent ponctuellement.

### **Points à améliorer :**

Un certain nombre d'élèves restent absents.

Le passage à la cantine pose des difficultés au vu du nombre d'élèves prioritaires. Certains élèves n'ont pas le temps de manger, et/ou arrivent en retard.

### **2.2 Programme d'actions**

Le programme d'actions/projets et le calendrier de ceux-ci sur l'année scolaire est projeté aux membres du Conseil d'administration.

Il est souligné que ce programme est diffusé en direction

- des équipes de manière à ce que chacun puisse relier son propre enseignement aux actions/projets menés
- des élèves et des parents

Il ressort que les actions sont nombreuses au collège Rimbaud et qu'il est de plus en plus indispensable de les prioriser pour qu'elles ne prennent pas le pas sur les progressions et les enseignements disciplinaires ; ceci est d'autant plus probant sur le niveau 3<sup>ème</sup> à examen.

Le principal s'autorise un focus sur deux actions d'envergure :

- l'action « Un Cerveau pour Demain » qui favorise la réflexion cognitive s'inscrit dans ce qui doit devenir un « atelier académique »
- l'action menée sous l'égide de la Cellule de Lutte contre le Harcèlement, notamment l'action de formation d'adultes (enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, animateurs,...) pour laquelle l'établissement avec le collège Rousseau, le lycée Mme de Staël et les écoles de secteur mais aussi la MJC de Viry et le service « jeunesse » de la municipalité de St Julien répondent à des appels à projets et vont bientôt commencer une collecte de fonds en direction de tous les partenaires et à l'aide de la « Trousse à projets »

### **2.3 Point sur la Vie Scolaire**

L'équipe vie scolaire a été renouvelée en grosse partie cette année avec 4AED recrutés et une nouvelle CPE.

Les points sensibles ciblés sont :

- les études ;
- la restauration scolaire ;
- les toilettes ;
- les relations entre élèves du fait de la densité démographique du collège.

### **3 – Modification du règlement intérieur**

Les membres du Conseil d'administration adopte les modifications apportées au règlement intérieur qui avaient recueilli l'avis positif de la Commission permanente le 30 septembre 2019.

**Vote à l'unanimité**

### **4 - Organisation Administrative**

#### **4.1 – Contrats et Conventions**

- le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention 2019 avec l'association GRAND BUREAU concernant la participation d'élèves à un concert pédagogique de prévention des risques auditifs intitulé "Dose le son !" le 15 novembre 2019 organisé à Château Rouge à Annemasse.

**Vote à l'unanimité**

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer avec le réseau CANOPE une convention concernant l'intervention de personnes extérieures à l'établissement auprès d'élèves et de professeurs dans le cadre du dispositif "Musée hors les murs" et l'action "Pégase". Dans le cadre de cette action, le collège accueillera pendant 13,5 semaines 10 œuvres d'art contemporaines du 12 novembre 2019 au 13 février 2020.

**Vote à l'unanimité**

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer avec l'association des professeurs documentalistes de l'Education nationale de l'académie de Grenoble (APDEN Grenoble) une convention

concernant le prêt d'une exposition intitulée « Histoires de fausses nouvelles » réalisée par la BNF et le CLEMI qui sera accueillie au CDI du 9 au 27 mars 2020.

**Vote à l'unanimité**

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer, dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), avec la commune de Saint-Julien-en-Genevois une convention concernant la mise en place d'ateliers d'estime de soi et d'ateliers de remotivation scolaire.

**Vote à l'unanimité**

## **5 - Organisation Financière**

### **5.1 Délégation de compétence au Chef d'Etablissement**

Le Conseil d'administration autorise la délégation de compétence du Conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés publics à incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts et le respect des règles fixées aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

**Vote à l'unanimité**

### **5.2 DBM**

Le Conseil d'administration adopte la DBM n°6 pour prélèvement sur fonds d'un total de 15 000 euros.

**Vote à l'unanimité**

### **5-3 Sortie scolaire**

- St-Romain-en-Gal le 29 novembre 2019 : le conseil d'administration autorise le budget prévisionnel de la sortie scolaire à St Romain en Gal ainsi que la participation des familles pour 10 € par élève.

**Vote à l'unanimité**

## **6 – Point sur le fonctionnement :**

### **6.1 Exercices de sécurité**

Un exercice de sécurité a été réalisé depuis la rentrée : confinement en cas d'alerte Attentat-Intrusion le 17 octobre 2019.

Il s'est dans l'ensemble bien déroulé.

Un exercice incendie est à venir, ainsi qu'un exercice « risques majeurs ».

### **6.2 Climat scolaire :**

Un tour de table est effectué concernant le climat scolaire.

Pour les parents, un réel effort a été fait sur le poids des cartables.

Ils notent que lors des trois premières semaines de cours, la sortie à 17h a été parfois difficile.

Pour les professeurs, le climat est plus serein, même si l'on ressent que le sureffectif impacte la vie de l'établissement.

## **7 – Questions diverses :**

La séance est levée à 19h45